

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue ayant 50 ans la veille de l'épreuve.

Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel à jour auprès de la FFG avant la date limite d'inscription.

Dames : Index inférieur à 21.4 Messieurs : index inférieur à 18.4

Le champ des joueurs sera limité à 120 joueurs dont 27 dames et 12 WC.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

. 36 joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions

. 36 joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions

. Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription

FORME DE JEU

36 Trous Stroke Play / 18 trous par jour

Marques départs : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales, départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Départage : play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place du classement général. Pour les autres places, il se fera sur le score du dernier tour, puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier uniquement, accompagnés du droit d'inscription (journée de reconnaissance comprise la veille, à réserver auprès de l'accueil) **avant le vendredi 17 mars 2023.**

. Joueurs Extérieurs : 90€

. Abonnés Golf et membre ASGF : 30€

. Abonnés Golf et non membre ASGF : 50€

Golf de Dolce Frégate - RD 559 - Route de Bandol - 83270 Saint Cyr sur Mer

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée aux vainqueurs / 2 Prix Brut Seniors Dames / 4 Prix Brut Seniors Messieurs

Remise des Prix à l'issue de la compétition.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

Directeur du Golf : Franck LE BLEVEC



SINCE 1992

LE FRÉGATE PROVENCE
GOLF & CC

TROPHÉE SENIORS

Samedi 1 & Dimanche 2 Avril 2023

A renvoyer avant le samedi 18 mars 2022

NOM:

PRENOM:

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

INDEX :

N° LICENCE :

N° TEL :

EMAIL :

Classement Ordre du mérite National Séniors :

Membre Association Sportive Golf de Frégate 30€

Non membre Association Sportive Golf de Frégate 50€

Joueur extérieur 90€

Chèque à l'ordre du Golf de Frégate

Merci de nous indiquer la date et l'horaire souhaité pour votre parcours de reconnaissance entre le 27 et le
31/03/2023